

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 25 MAI 2022

L'an DEUX MILLE VINGT DEUX, le Conseil Municipal de Sainte-Geneviève-des-Bois, régulièrement convoqué le 19 mai 2022 conformément aux articles L 2121.10 et L 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la Mairie, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Frédéric PETITTA, Maire.

Etaient présents :

Frédéric PETITTA, Nathalie VASSEUR, Jean-Pierre VIMARD, Michelle BOUCHON, , Maria DE JESUS CARLOS, Héritier LUNDA, Alice SEBBAG, Marc LE MEUR, Nadia CARCASSET, Mohammed ZAOU, Danièle GARCIA, Brahim OUAREM, Jérémy SIMON, Naïma FERROUDJI, Norman PANTER, Isabelle QUESNEL, Franklin OBIANYOR, Brigitte JAUNET, Karla AREL, Marc ESNAULT, Jocelyn MINATCHY, Jacques BENISTY, Mélanie SCHLATTER, Thierry BESSE, Quentin CHOLLET.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice du Conseil Municipal et peuvent valablement délibérer aux termes de l'article 2121.17 du code du texte précité.

Excusés ayant donné pouvoir :

Philippe ROGER (pouvoir à Danèle GARCIA), Marie-Dominique CRIBIER (pouvoir à Marc ESNAULT), Eléonore MORENO (pouvoir à Nathalie VASSEUR), Philippe DECOMBLE (pouvoir à Brahim OUAREM), Laurence MOLINARI (pouvoir à Maria DE JESUS CARLOS), Jacques BOULANGER (pouvoir à Marc LE MEUR), Franck CHAUVEAU (pouvoir à Isabelle QUESNEL), Patricia BARTOLI (pouvoir à Alice SEBBAG), José MARTINS (pouvoir à Nadia CARCASSET), Séverine BUSSON (pouvoir à Jean-Pierre VIMARD), Farah QADHI (pouvoir à Michelle BOUCHON), Thomas ZLOWODZKI (pouvoir à Jacques BENISTY).

Absents

Marie-Noëlle ROLLY, Yassin LAMAOU

Nombre de membres

composant le conseil : 39

en exercice : 39

présents : 25

représentés : 12

absents : 2

Monsieur le Président ayant procédé à l'appel nominal, déclare la séance ouverte

Monsieur CHOLLET est élu secrétaire.

Monsieur COLOMBELLI, Directeur Général des Services, assiste à la séance

Publiée le : **CONSEIL MUNICIPAL DU : 25 MAI 2022**

Présents : 25 **DELIBERATION N° : 14552**

Représentés : 12

Absents : 2 **DGST DE SECTEUR : DENIS DRAPPIER**

SERVICE : URBANISME

AFFAIRE SUIVIE PAR : CATHERINE DIJON

BILAN DE L'ACTIVITE FONCIERE 2021

LE CONSEIL MUNICIPAL

VU le Code de l'Urbanisme,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L 2241-1,

CONSIDERANT qu'au regard de ces différentes dispositions, il appartient au Conseil Municipal de délibérer chaque année des acquisitions et cessions foncières opérées sur le territoire de la Commune,

VU le bilan des cessions et acquisitions immobilières de l'année 2021 ci joint,

CONSIDERANT l'avis de la Commission Ecologie, Transversalité des politiques environnementales, Transports, Mobilités, Habitat, Urbanisme, Equilibre Urbain, Développement économique, Commerces et Relations Internationales, en date du 12 mai 2022.

APRES EN AVOIR DELIBERE

PREND ACTE du bilan de l'activité foncière de la Commune portant sur l'année 2021.

DIT que ce bilan sera annexé au compte administratif de la commune.

Pour extrait conforme.


Frédéric PETITTA
Maire de Sainte-Genevieve-des-Bois
Vice-président de Cœur d'Essonne Agglomération



COMMUNE DE SAINTE GENEVIEVE DES BOIS

ETAT DES CESSIONS IMMOBILIERES

2021

Article L 2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales

Date de réalisation	Désignation des biens (terrains et immeubles)	Localisation	Contenanc e en m²	Identité du cédant	Identité du cessionnaire	Condition s de la cession	Montant
22/01/2021	Terrain	Allée du Bois AZ n°s 617 et 618	161 m² et 24 m²	COMMUNE DE SAINTE GENEVIEVE DES BOIS	CITEVO FONCIER 12 Place de la Bastille Cour Damoye Bât C 75011 PARIS	Amiable	37 400 euros
07/10/2021	Terrain	Avenue du Hurepoix AR n° 240	4 356 m²	COMMUNE DE SAINTE GENEVIEVE DES BOIS	KILOUTOU IMMOBILIER 1 rue des Précurseurs 59664 VILLENEUVE D'ASCQ Cedex	Amiable	1 306 800 euros
13/07/2021	Terrain et bâtiments	7 rue Roger Martin du Gard parcelles AK n° 197- n° 199 et n° 202	13 877 m²	COMMUNE DE SAINTE GENEVIEVE DES BOIS	DEPARTEMENT DE L'ESSONNE	Amiable	Gratuit

COMMUNE DE SAINTE GENEVIEVE DES BOIS

ETAT DES ACQUISITIONS IMMOBILIERES

2021

Article L 2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales

Date de réalisation	Désignation des biens (terrains et immeubles)	Localisation	Références cadastrales	Contenance en m²	Identité du cédant	Identité du cessionnaire	Conditions de la cession	Montant
23/02/2021	VOIRIE	Rue Lucie Aubrac et Place de la Rose Blanche	AP n° 20	2358 m²	BOUYGUES IMMOBILIER 3 BD GALLIENI 92130 ISSY LES MOULINEAUX	COMMUNE DE SGDB	Gratuite	0 €
23/02/2021	VOIRIE	Route de Corbeil	AP n° 19	13 m²	SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES DES JARDINS DE LIERS ILOT 2 91700 SGDB	COMMUNE DE SGDB	Gratuite	0 €
05/07/2021	BATIA USAGE DE CUISINE CENTRALE	Route de Longpont	AA n°s 17 et 19	7 980 m² et 1 666 m²	GROUPE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE PARIS 1 rue Cabanis 75014 PARIS	COMMUNE DE SGDB	Amiable	1 440 500 €
15/09/2021	TERRAIN NU CHEMINEMENT PIETONNIER	Rue Pierre Fresnay	AN n° 406	138 m²	ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE GENERALE "LE HAMEAU DES LUMIERE" ET L'ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE "MAISONS DES LUMIERE"	COMMUNE DE SGDB	Amiable	1 €